

Stage



Etablissement(s)
UFR des
Sciences
humaines
et sociales -
Sorbonne

Présentation

DESCRIPTION

Contractualisée par une convention de stage émise par l'Université, cette UE de découverte professionnelle est une immersion dans le monde du travail en rapport avec l'enseignement dispensé à l'Université.

Elle a pour objectif de découvrir et d'analyser le fonctionnement d'un organisme privé ou public, à but lucratif ou non, en France comme à l'étranger. Pour être validée, cette UE optionnelle doit correspondre à une activité de 70h minimum échelonnées sur une période obligatoirement continue. Les étudiants ayant choisi cette option devront remettre un rapport de stage à la fin du semestre. Le projet de stage doit impérativement être validé avant d'établir la convention.

Un document détaillant les attendus, les dates à respecter, l'évaluation et la validation est à retirer courant novembre 2025 auprès de la scolarité ou de Stéphanie Toutain :
stephanie.toutain@u-paris.fr

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation